



CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE
LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMON AFRICAN
STATES BORDERING THE ATLANTIC OCEAN



RAP2M

SECRETARIAT EXECUTIF

Le 30 Avril 2026

Note conceptuelle

Atelier sur la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles :

**« Renforcer les connaissances et les compétences des points focaux du Réseau Africain
des Institutions chargées de la Promotion de la Médecine Maritime (RAP2M) »
(Tanger, 04-06 juin 2026)**

I- Contexte général :

Le secteur halieutique s'affirme aujourd'hui comme un pilier indispensable au développement des États membres de la COMHAFAT. Il contribue de manière significative à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et au développement des territoires. Toutefois, cette importance économique ne peut être pérenne sans une prise en compte sérieuse de la dimension humaine.

Au-delà des enjeux techniques liés à la gestion des ressources halieutiques, les États membres font face à des défis transversaux touchant à la protection du capital humain, à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels dans les métiers de la mer.

Dans ce cadre, la Santé et Sécurité au Travail (SST) apparaît comme une thématique stratégique capable de fédérer les États autour d'un objectif commun : la protection du capital humain et la durabilité sociale des filières halieutiques.

Cette priorité est d'autant plus urgente que le milieu maritime demeure l'un des environnements de travail les plus hostiles. Les professionnels du secteur sont en effet confrontés quotidiennement à des risques d'accidents élevés et à des maladies professionnelles chroniques. Ces dangers sont la conséquence directe de conditions de travail extrêmes, marquées par une fatigue persistante, la manipulation de charges lourdes, l'exposition aux intempéries ou encore le maniement d'équipements dangereux.

Face à ce constat critique, une action coordonnée à l'échelle régionale est devenue nécessaire pour inverser la tendance. Dans ce contexte, le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT organisera à Tanger, du 04 au 06 juin 2026, un atelier sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles.

Dans ce contexte, le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT organisera à Tanger, du 04 au 06 juin 2026, un atelier sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles.

II- Objectifs de l'Atelier

- Objectif général :

- Promouvoir la conformité aux normes internationales en vigueur, notamment la Convention C188 de l'OIT relative au travail à bord des navires de pêche ;
- Renforcer, à travers le réseau RAP2M, les capacités des États membres en matière de mise en place de dispositifs et de mesures visant la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles auxquels sont exposés les gens de mer ;
- Mettre en lumière les bonnes pratiques et initiatives en matière de santé et de sécurité au travail.

- Objectifs spécifiques :

- Appliquer les principes de prévention et de sécurité au travail conformément aux normes nationales et internationales ;
- Identifier, évaluer et analyser les risques professionnels à bord des navires de pêche ;
- Mettre en place des mécanismes de suivi, de prévention et de contrôle des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- Utiliser des outils de reporting ainsi que des dispositifs d'intervention médicale maritime pour gérer efficacement les situations d'urgence et les incidents liés à la santé au travail ;
- Promouvoir la coopération entre les États membres de la COMHAFAT autour des enjeux humains et sociaux liés aux métiers de la mer.

III- Bénéficiaires et participants :

- Responsables chargés de la gestion de la sécurité maritime et du travail des gens de mer des États membres (Réseau RAPMM de la COMHAFAT) ;
- Médecin du travail et de la santé maritime ;
- Inspecteurs de sécurité et de travail maritime ;
- Personnes ressources (experts nationaux et internationaux),

IV-Déroulement de l'atelier :

L'atelier se déroulera sur trois (3) jours et comprendra (7) sept sessions, réparties comme suit :

- Présentations, par les États membres, de leur stratégie nationale en matière de santé et sécurité au travail maritime ;
- Etat d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier précédent, (Tanger, 18 et 19 mars 2025) :
- Présentations des experts et personnes ressources en la matière ;
- Tables rondes interactives entre participants ;
- Réunion du bureau du RAPMM ;
- Visite de terrain le dernier jour.

V- Résultats attendus :

- Maîtrise des risques d'accident et de maladies professionnelles à bord et proposition des mesures correctives adaptées ;
- Mise en place d'un plan de sensibilisation et de formation continue pour les marins pêcheurs exerçant à bord des navires de pêche ;
- Élaboration de politiques communes en matière de santé et de sécurité maritime dans la région COMHAFAT ;
- Acquisition d'expérience pratique du terrain.
- Acquisition d'expérience pratique du terrain.

VI-Logistique

Les frais de transport aérien (classe économique) et d'hébergement (hôtel) de chaque représentant d'un Etat membre ainsi que des experts/panélistes invités sont à la charge de la COMHAFAT.

Aussi, chaque participant recevra-t-il du Secrétariat Exécutif un per-diem pour ses frais de séjour selon le barème appliqué par la COMHAFAT.

Pour les informations : logistique, pratique et institutionnelle (Visas...), merci bien vouloir contacter le Secrétariat de la COMHAFAT aux coordonnées suivantes :

- ✓ **Ms. Hayat ASSARA,**
Chargée de Direction, Secrétariat exécutif de la COMHAFAT, Rabat
 - Téléphone : +212 (0)651239304
 - E-mail: hayat.comhafat@gmail.com Copy to: secretariat.comhafat@gmail.com
- ✓ **Mr. Mohammed HADDAD**
Directeur financier, Secrétariat exécutif de la COMHAFAT
haddad.comhafat@gmail.com

Pour les informations techniques en relation avec les thématiques de l'atelier, merci de bien vouloir contacter :

- ✓ **Mr. Abdellah EL ASRI**
Président du RAP2M
elasri@mpm.gov.ma
elasriabdellah2013@gmail.com

- ✓ **Mr. Driss TAZI**
Conseiller technique, Secrétariat exécutif de la COMHAFAT
driss65tazzi@gmail.com

- ✓ **M. Rachid REGRAGUI**
Expert en industries et politiques de pêche
regraguicomhafat@gmail.com

Réunion du bureau du RAP2M :

- ✓ **Mr. Ali BOUALI**
Bouali1952@gmail.com

- ✓ **Mme Amal MOUTTAKI**
Coordonnatrice des réseaux de la COMHAFAT
mouttaki.comhafat@gmail.com